

Séance du 24 février 2022

Délibération n° 2022/01

OBJET : Election du Vice-Président du Conseil d'Administration

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 7,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et notamment son article 7,

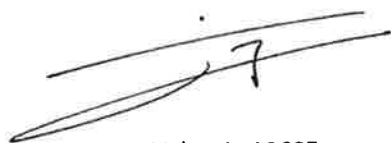
Vu le Conseil d'administration légalement convoqué et la constatation du quorum,

Vu la candidature de Madame Amélie RIVIERE,

Vu le déroulement et les opérations de vote,

Madame Amélie RIVIERE est proclamée, à l'unanimité élue Vice-Présidente de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée :

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Vu et approuvé le 09 MARS 2022

Le Préfet de la Vendée

Pour le préfet,

la secrétaire générale de la Préfecture

Anne TAGAND